



FCAF
Fédération
canadienne pour
l'alphabétisation
en français

RAPPORT
ANNUEL
2007–2008

FÉDÉRATION CANADIENNE
POUR L'ALPHABÉTISATION
EN FRANÇAIS

F

C

A

F



TOUT LE MONDE À BORD...

EN ROUTE VERS UNE SOCIÉTÉ PLEINEMENT ALPHABÉTISÉE

TABLE DES MATIÈRES

MAINTENIR LE CAP	1
INTRODUCTION	2
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
SUIVRE UN COURANT FAVORABLE À L'ALPHABÉTISATION	4
ROUTE NAVIGUÉE EN 2007	8
PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE	16
ÉTATS FINANCIERS	18
PARTENAIRES FINANCIERS	20
COLLABORATEURS	20

MAINTENIR LE CAP

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) est un organisme à but non lucratif qui représente plus de 400 organismes offrant des services d'alphabétisation en français dans toutes les provinces et deux des trois territoires canadiens. La Fédération est le seul organisme à promouvoir l'alphabétisation en français à travers le Canada.

Fondée en 1991, la FCAF vogue de façon résolue vers un cap précis : celui de créer une société pleinement alphabétisée.

Nous croyons que tous les individus ont droit à l'accès à des activités d'apprentissage tout au long de la vie. La FCAF favorise et facilite l'accès à des activités de formation non formelle afin de permettre à tout individu de :

- participer de façon plus active au développement de sa communauté;
- se maintenir en meilleure santé;
- assurer un meilleur cheminement scolaire pour ses enfants; et
- obtenir un meilleur emploi et de meilleures conditions de travail.

La FCAF soutient les organismes qui travaillent à l'alphabétisation en français, en organisant et en offrant :

- des activités de représentation, de sensibilisation et de promotion de l'alphabétisation;
- de la formation et des ressources pour les intervenants;
- le maintien des liens entre l'ensemble des organismes et des intervenants; et
- un service d'évaluation et l'appui à la recherche en alphabétisation.



La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français a franchi un pas important en 2007–2008 avec la publication de son plan décennal, « C'est le temps d'agir ».

La Fédération a acquis une expertise unique au sein de la francophonie canadienne dans le secteur de l'éducation des adultes, particulièrement au niveau de l'éducation non formelle.

UN VENT DE CHANGEMENT SOUFFLE DANS NOS VOILES...

La Fédération est bien positionnée aujourd'hui pour poursuivre les prochaines étapes de sa mission. Depuis deux ans, nous avons élaboré un projet de société qui vise à rehausser le niveau d'alphabétisme des communautés francophones vivant en milieu minoritaire : on y trace les grandes lignes de ce qu'il faudrait faire pour atteindre nos objectifs au cours des dix prochaines années. Nous savons toutefois que nous ne pourrions atteindre cet objectif commun d'une société pleinement alphabétisée sans le concours de toutes les composantes de notre société.

L'accueil manifesté à la publication de notre plan d'action témoigne du lien de confiance qui s'est établi entre la FCAF et bon nombre de détenteurs d'intérêt, autant dans la communauté canadienne de l'alphabétisation, dans les communautés francophones du Canada, que dans les milieux gouvernementaux. Nous décelons des signes de changement dans l'air. Nous sentons qu'il y a une volonté d'agir au sein de la population canadienne. Les leaders parlent de plus en plus de la question de l'alphabétisation et offrent des éléments de solutions.

Ainsi donc, nous avons bon espoir que ce vent de changement se poursuivra et que d'autres intervenants joindront les rangs des leaders, dans une action concertée pour un Canada plus alphabétisé. Grâce à ce soutien constant, les membres de la FCAF savent que leur travail est utile et pertinent.

Suzanne Benoit

Présidente, Fédération canadienne pour
l'alphabétisation en français

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Élise Arsenault

Terre-Neuve et Labrador,
Île-du-Prince-Édouard,
et Nouvelle-Écosse (Administratrice)



Roger Doiron

Nouveau-Brunswick (Administrateur)



Mona Audet

Manitoba et Saskatchewan (Trésorière)
— départ décembre 2007



Edna Hall

Réseau permanent des personnes
apprenantes (Administratrice)



Suzanne Benoit

Ontario (Présidente)



Yvon Laberge

Alberta et Colombie-Britannique
(Vice-président) — départ janvier 2008



Françoise Cadieux

Réseau permanent des personnes
apprenantes
(Vice-présidente depuis janvier 2008)



Isabelle Sablesse

Territoires du Nord-Ouest, Yukon et
Nunavut (Secrétaire)



Pierre Cloutier

Québec (Administrateur)

SUIVRE UN COURANT FAVORABLE À L'ALPHABÉTISATION

ANALYSE DE LA SITUATION AU CANADA EN 2008

Les compétences en lecture et en écriture sont essentielles non seulement pour la qualité de vie des personnes et de leur famille, mais aussi pour la vitalité sociale et économique de l'ensemble de la société.

Deux adultes sur cinq en âge de travailler ont du mal à comprendre ce qu'ils lisent : 42 % de l'ensemble des adultes canadiens en âge de travailler (16 à 65 ans) ont de la difficulté à répondre aux exigences d'une société et d'une économie du savoir comme la nôtre.

De plus, certains segments de la population canadienne affichent des taux d'alphabétisme plus faibles que d'autres. Par exemple, la proportion de la population de langue maternelle française qui a du mal à comprendre ce qu'elle lit s'établit à 56 %, comparativement à 39 % pour la population de langue maternelle anglaise.

Répercussions sur la population

En juillet 2007, Statistique Canada publie une étude, « Acquisition et perte de compétence en littératie au cours de la vie », qui démontre que le niveau moyen de compétences en lecture atteint son maximum vers 25 ans. Ce niveau décline de façon rapide et significative à partir de 40 ans. Ainsi, avec le temps, à moins de maintenir leurs capacités en lisant de façon régulière, la plupart des Canadiens subissent une perte de compétences correspondant en moyenne à une année de scolarité.

NIVEAUX D'ALPHABÉTISME

Depuis plus de dix ans, la conception de l'alphabétisme a changé. On reconnaît maintenant qu'il y a plusieurs niveaux dans la capacité des personnes à comprendre ce qu'elles lisent.

NIVEAU 1

La personne à ce niveau a des capacités limitées pour comprendre l'information ou exécuter des opérations numériques simples; elle peut, par exemple, avoir de la difficulté à déterminer, à partir des renseignements indiqués sur l'emballage, quelle dose exacte de médicament il faut donner à un enfant.

NIVEAU 2

À ce niveau, la personne peut se servir de textes simples, présentés clairement et dans lesquels les tâches à accomplir ne sont pas trop complexes.

Saviez-vous que les gens de niveau 1 et 2 combinés représentent 42 % de la population canadienne? Ces gens ont des capacités très basses et ont tendance à surestimer leurs compétences. La proportion de la population de langue maternelle française qui a du mal à comprendre ce qu'elle lit s'établit à 56 %.

Il ne suffit plus d'acquérir les compétences appropriées, il est essentiel de savoir les maintenir. Une personne ne peut plus se contenter des compétences acquises lorsqu'elle a terminé ses études. Notre société du savoir exige qu'elle se maintienne au courant de nouvelles compétences et technologies tout au long de sa vie.

En octobre 2007, Statistique Canada publie une autre étude, « La littératie et l'apprentissage par les adultes au Canada ». On y apprend que le taux de participation des Canadiens à des activités d'apprentissage est plus faible que dans d'autres pays tels la Suisse, la Norvège, et les États-Unis. L'étude constate non seulement que les travailleurs canadiens participent moins à des activités d'apprentissage, ils y passent aussi moins d'heures.

Nous savions aussi, depuis la publication d'une autre étude de Statistiques Canada en décembre 2006, « État de la situation chez les minorités de langue officielle », que les francophones du Canada ont du rattrapage à faire, tant sur le plan de la scolarisation de base, de leur taux moyen d'alphabétisme que de leur taux de participation à des activités d'apprentissage.

Effets sur la santé

En septembre 2007, le Conseil canadien sur l'apprentissage publie un rapport indiquant que 60 % des Canadiens ont beaucoup de difficultés à comprendre la documentation sur la santé (Littératie en santé au Canada : Résultats initiaux de l'EIACA).

Une personne qui se situe aux niveaux 1 et 2 de compréhension de la lecture aura de la difficulté à :

- lire une étiquette sur des aliments afin d'acheter de la nourriture;
- répondre à un questionnaire sur ses antécédents médicaux; ou
- lire et comprendre un formulaire afin d'offrir un consentement éclairé à un acte médical.

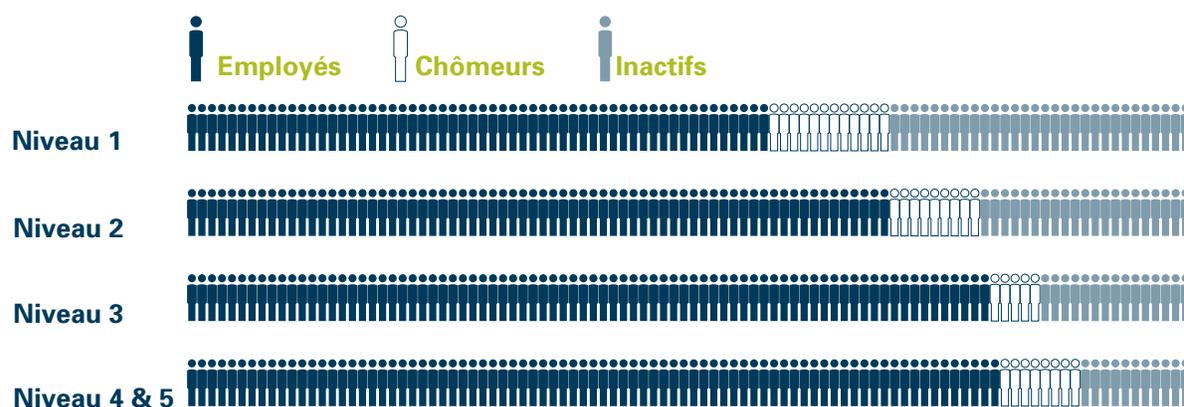
NIVEAU 3

Ce niveau est considéré dans plusieurs pays comme un niveau minimal permettant de bien fonctionner dans la société. Il indique approximativement le niveau de compétences nécessaire pour terminer des études secondaires et entrer au collège.

NIVEAU 4 ET 5

La personne peut manipuler de l'information complexe, effectuer des calculs à plusieurs opérations et résoudre une gamme de problèmes.

SITUATION DE L'EMPLOI ET LITTÉRATIE (Canada, 16 a 65 ans 2003)



Il y avait en 2003 près de 6 millions de personnes qui avaient un emploi et qui se situaient aux niveaux les plus faibles de compréhension de la lecture, soit presque le double de personnes en situation de chômage ou inactive sur le marché du travail. (Source : « Miser sur nos compétences : Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003 », Statistique Canada, Novembre 2005 – Tableau 4.2, page 162)

Répercussions sur l'économie

De plus en plus d'employeurs constatent qu'ils doivent composer avec une situation de pénurie de main d'œuvre qualifiée. Depuis quelques décennies, les exigences sont devenues de plus en plus élevées quant au niveau minimal des compétences requises — notamment pour les compétences essentielles, soit savoir lire, écrire, traiter des documents et calculer. Ces compétences sont nécessaires à la compréhension d'information courante telle que contenue dans un formulaire de demande d'emploi ou de crédit, une carte géographique, voire même l'horaire d'un autobus.

On comprend pourquoi les milieux d'affaires canadiens commencent à s'intéresser de plus en plus à la question des compétences générales de notre main d'œuvre. Les gens d'affaires s'inquiètent particulièrement du faible taux des capacités en lecture, en écriture et en calcul de la relève.

TROUVER UN VENT FAVORABLE

La responsabilité de travailler à améliorer les compétences des Canadiens doit être partagée par toutes les parties en cause : l'individu, les employeurs, les gouvernements. La FCAF est heureuse de constater que ces données ont sonné la cloche auprès de plusieurs dirigeants des secteurs publics et privés canadiens. Les gouvernements provinciaux s'intéressent de plus en plus à la question.

Au cours d'une réunion des cabinets des provinces de l'Atlantique tenue en janvier 2008, les premiers ministres et des ministres des provinces de l'Atlantique ont conclu des ententes régionales dans six secteurs clefs. Ils y ont, entre autres, signé une résolution sur l'alphabétisation qui appuie les efforts du Conseil de l'Atlantique des ministres de l'éducation et de la formation.

Dans le cadre de ses activités d'élaboration d'un plan d'action pour remédier au problème de la faiblesse du taux d'alphabétisme des Canadiens, le Conseil des ministres de l'éducation du Canada a convoqué des centaines de personnes à participer à un Forum interactif pancanadien sur la littératie et l'alphabétisation. Ce Forum devait se tenir simultanément dans une dizaine de villes à la mi-avril 2008.

Un rapport de la Banque TD estime qu'une hausse de 1 % du taux d'alphabétisme des Canadiens pourrait générer une augmentation du revenu national de l'ordre de 32 milliards de dollars. Ce rapport souligne que le Canada pourrait récolter des retombées économiques de près de 80 milliards de dollars si tous les Canadiens en arrivaient au niveau souhaité d'alphabétisme.

En septembre 2007, le Groupe financier Banque TD publie un rapport : « Ne négligeons pas l'alphabétisme : un appel à l'action ». En introduction à ce rapport, Frank McKenna, président suppléant du Groupe financier Banque TD, souligne que le rehaussement des taux d'alphabétisme doit être une priorité nationale, et que tous les secteurs de la société ont un rôle à jouer pour améliorer la situation.

En novembre 2007, l'Association des comptables en management accrédités du Canada a recommandé au gouvernement fédéral d'agir pour améliorer les compétences de base des Canadiens. L'association lui suggère de mettre en œuvre des mesures qui contribueraient au financement de programmes d'alphabétisation en milieu de travail, y compris l'octroi de crédits d'impôt pour employeurs.

Du côté des syndicats, qui portent une attention à cet enjeu depuis longtemps, plusieurs ont déjà commencé à instituer des programmes à l'intention de leurs membres.

La FCAF prend part à cet élan en tant qu'expert reconnu en la matière afin d'encourager et soutenir l'appui de tous. Nous avons déjà l'appui des

membres de nos communautés. Pour ce faire, il faut que tous les partenaires reconnaissent les besoins particuliers des francophones et appuient les efforts de la FCAF.

MAINTENIR LE GOUVERNAIL

Le taux plus faible d'alphabétisme au sein des communautés minoritaires de langue française conjugué à la faible accessibilité aux ressources en langue française, limite les capacités des individus à soutenir le développement de la culture française dans plusieurs communautés.

Les individus qui sont de faibles lecteurs doivent surmonter plusieurs obstacles pour avoir accès à des activités d'apprentissage, surtout lorsqu'il s'agit du perfectionnement des compétences de base, telles que la lecture, l'écriture ou le calcul. Ceux qui veulent améliorer leur sort n'ont pas toujours accès aux ressources ou les moyens nécessaires pour le faire. Nous avons une responsabilité commune de faciliter leurs efforts en éliminant autant que possible les obstacles sociaux qui se dressent sur leur chemin.

Nous croyons que le gouvernement du Canada doit assumer un leadership pour renforcer l'économie du pays. Il ne fait pas de doute que le faible taux d'alphabétisme d'une proportion importante de la population met en péril l'avancement des priorités sociales et économiques nationales.

Le gouvernement du Canada doit aussi assumer un rôle de leadership pour favoriser l'épanouissement de la minorité francophone et s'assurer qu'elle puisse s'intégrer à l'économie du savoir, et ce, en conformité avec les modifications apportées en 2005 à la Loi sur les langues officielles, qui rappellent aux institutions fédérales leurs responsabilités de prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle.

Le plus important, c'est que les gouvernements provinciaux et territoriaux reconnaissent le besoin de donner des services d'alphabétisation et de formation de base en français. Cette reconnaissance doit se concrétiser par l'octroi de ressources nécessaires afin de permettre aux organismes d'alphabétisation d'offrir des services en français. Les politiques gouvernementales doivent intégrer un financement ciblé aux populations francophones.

ROUTE NAVIGUÉE EN 2007

RÉSEAU PERMANENT DES PERSONNES APPRENANTES

Les personnes qui apprennent à lire et à écrire sont au cœur des efforts de la FCAF. Apprendre à lire et à écrire favorise l'autonomie. Les personnes apprenantes prennent une part active à leur processus d'apprentissage. Il y a plusieurs années, elles ont mis sur pied le Réseau permanent des personnes apprenantes pour mieux participer à la gouvernance des organismes d'alphabétisation à tous les niveaux, local, régional et pancanadien.

Le Réseau permanent des personnes apprenantes est un comité de la FCAF qui agit afin :

- d'aider la FCAF à atteindre ses objectifs;
- de contribuer à la formation de porte-parole; et
- de faire des représentations, au besoin.

Le Réseau comprend des représentants des personnes apprenantes provenant de la plupart des provinces et des territoires. De plus, deux personnes apprenantes sont déléguées par le Réseau pour siéger en leur nom au conseil d'administration de la Fédération.

Parmi les nombreux programmes où le Réseau s'implique activement, trois activités sont les plus reconnues au niveau pan canadien.



Surveillez la publication de l'édition 2008! Visitez notre site Web pour plus de détails!

Printemps des lettres

Chaque année, Daniel Lavoie, porte-parole de la Fédération, invite toutes les personnes apprenantes du Canada à lui écrire un petit mot sur un thème choisi. La Fédération regroupe par la suite tous ces courriels dans un recueil, *Le Printemps des lettres*, qu'elle distribue à toutes les personnes qui ont participé à cette activité. Les membres du Réseau encouragent les personnes apprenantes à participer à cette activité.

Au cours de l'automne 2007, environ 300 personnes apprenantes ont répondu à l'invitation de Monsieur Lavoie en lui racontant leurs meilleurs souvenirs pour l'édition du *Printemps des lettres* à paraître en juin 2008.

Extrait du Printemps des lettres 2008

Ottawa, le 4 octobre 2007

Mon meilleur souvenir

Mon arrivée dans la classe d'accueil demeure l'un de mes meilleurs souvenirs. La première journée de l'école j'étais vraiment heureuse d'y retourner parce que quand j'étais en Afrique je n'ai pas fréquenté l'école pendant quatre ans...

Ici, je travaille dans mes cahiers de français et de mathématiques. J'écoute très attentivement et j'utilise beaucoup la langue française pour m'améliorer en communication orale. ...

Je prépare mon avenir et je sais que je vais réussir...

Prisca Lombo

*L'école des adultes de Carrefour
Ottawa (Ontario)*



Mosaïque

Les membres du Réseau des personnes apprenantes contribuent à la publication d'un bulletin d'information, *Mosaïque*. Ce bulletin est publié deux fois par année à plus de 6 000 exemplaires et diffusé dans tous les centres d'alphabétisation du Canada.

Le plus récent exemplaire a été publié en mars 2007, pour coïncider avec la tenue de la Semaine nationale des personnes apprenantes (parrainée par l'UNESCO) et la Semaine québécoise des adultes en formation.

Extrait de l'article publié dans le bulletin Mosaïque hiver 2008

Janice Gauvin rêve à une vie meilleure

Janice Gauvin a décidé de retourner aux études après avoir perdu l'emploi qu'elle avait depuis sept ans, car, selon elle, c'est très pénible de se trouver un emploi sans avoir d'instruction. Elle a commencé ses cours d'alphabétisation en octobre 2006 au Centre communautaire d'apprentissage pour adultes de Dieppe, au Nouveau-Brunswick...

Madame Gauvin dit que la vie n'a pas été facile pour elle et sa famille. Aujourd'hui, elle peut rêver à une vie meilleure. Janice Gauvin a écrit un texte pour décrire les défis qu'elle a dû relever pour améliorer ses compétences en lecture et en écriture. Son texte lui a valu le Prix de la francophonie en alphabétisation (région de l'Atlantique) en 2007.



Madame Normande Lemieux, Directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes, Madame Suzanne Chartrand, Présidente de la CSP, Monsieur Pierre Curzi, député de Borduas, Madame Janique Brière, Monsieur Sylvain Lapointe, Directeur des finances, FCAF, et Madame Louise Mainville, membre gouverneur de l'ACELF et commissaire à la Commission scolaire de Montréal.

Prix de la francophonie

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organise en collaboration avec la FCAF, le prestigieux concours du *Prix de la francophonie en alphabétisation*. La FCAF collabore à la promotion de cette activité dans tous les centres d'alphabétisation du Canada et administre le processus de sélection des gagnants.

Pour participer, les personnes qui apprennent ou réapprennent à lire et à écrire en français écrivent un court texte qui décrit leur expérience d'alphabétisation. Quatre bourses de 1 000 \$ sont attribuées aux gagnants pour chacune des régions suivantes : l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest et les territoires. Les personnes en formation et les formatrices et formateurs font partie des comités de sélection.

La valeur pédagogique de ce concours a fait ses preuves au cours des années. Cette activité valorise les efforts des apprenants. Les formateurs et les enseignants l'intègrent dans le cadre de leurs programmes. De plus, des personnes apprenantes de toutes les régions participent au processus de sélection des gagnants.

Extrait du texte de Janique Brière, récipiendaire du *Prix de la francophonie en alphabétisation 2007*

« Je suis une femme de 42 ans, mariée et mère de deux enfants (...) Depuis la naissance de mes garçons, je me posais plusieurs questions pendant que je les regardais grandir. Je savais qu'ils commenceraient l'école un jour et qu'il me serait difficile de leur apporter de l'aide lors des devoirs et des leçons vu mon niveau de scolarité. Je me sentais impuissante et effrayée face à cette réalité. »

« Suite à cette prise de conscience, j'ai fait toutes les démarches nécessaires pour reprendre mes études, mais ce n'était pas sans stress et sans inquiétude. J'ai donc pu commencer les cours dans une classe en alphabétisation au Centre de formation du Richelieu (...) »

« Ce retour à l'école a, bien sûr, été bénéfique pour moi, mais aussi pour ma famille. Présentement, je peux assister mes enfants dans leurs études avec une plus grande confiance. De plus, j'ai appris avec fierté à écrire des textes, ce que je ne pouvais faire avant mon retour à l'école (...) Je me cite facilement en exemple à mes enfants ou à d'autres personnes pour les encourager à ne pas décrocher et à continuer leurs études jusqu'à l'obtention de leur diplôme. C'est le plus beau des cadeaux que je peux leur donner. »

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2007-2008

- Le Conseil d'administration de la FCAF adopté, à l'automne 2007, un plan ambitieux de développement de l'alphabétisme de la population francophone en situation minoritaire. Les membres de la FCAF travaillaient depuis plus de deux ans à l'élaboration de ce plan d'action. Nous l'avons intitulé : « C'est le temps d'agir ». C'est un plan qui s'échelonne sur une période de 10 ans et qui s'insère dans le vaste cadre du plan sociétal adopté lors du Sommet des communautés francophones et acadiennes, tenu à Ottawa en juin 2007. Ce plan vise à rattraper l'écart entre les taux d'alphabétisme des populations de langues maternelles française et anglaise au Canada.

Nous avons entrepris de faire la promotion de ce plan d'action. Nous en avons présenté les grandes lignes à l'occasion de la tenue du colloque annuel du Centre du savoir Apprentissage chez les adultes, à Halifax, en juin 2007, ainsi qu'au Forum « Samedi d'apprendre », qui rassemblait une cinquantaine de membres de la communauté acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard, en septembre 2007. Nous avons formellement présenté le plan d'action « C'est le temps d'agir » au Bureau de l'apprentissage et des compétences essentielles du ministère des Ressources humaines et développement social Canada. Enfin, nous en avons décrit les grandes lignes dans le cadre d'un atelier à l'occasion de la tenue de la Conférence NATCON du Conference Board of Canada en janvier 2008, à Toronto. Voir la page 16 : Plan d'action pour la prochaine décennie.

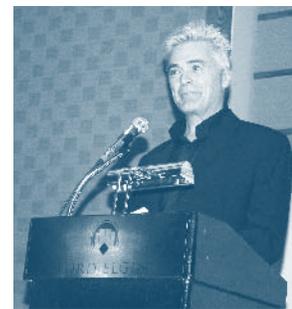
- La FCAF a complété l'évaluation sommative de son programme d'alphabétisation familiale. La tenue du deuxième Colloque pancanadien sur l'alphabétisation familiale en mars 2007 a permis aux participants de faire le point sur l'état de l'alphabétisation familiale au Canada francophone et de tracer de nouvelles balises de développement pour l'avenir. Par l'intermédiaire de son Réseau d'experts en alphabétisation familiale (REAF), la FCAF a participé à l'adoption du Cadre national de la petite enfance. Enfin, la FCAF a organisé une série de trois campagnes de promotion de l'alphabétisation familiale au cours de l'année. Voir en page 14 pour plus de détails sur les activités du REAF en 2007.
- Depuis sa fondation, la FCAF a accordé une grande importance à la recherche et au développement dans les secteurs de l'alphabétisation des adultes, de l'alphabétisation familiale, de la communication claire, et de façon plus large, à l'éducation des adultes en général. En cours de route, elle a établi de nombreux partenariats avec divers organismes des milieux académiques, des organismes communautaires, et des agences et ministères des gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que, dans une moindre mesure, des entreprises du secteur privé. C'est dans ce sillage que la FCAF a organisé, en collaboration avec le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, un colloque sur la recherche effectuée en français sur les questions relatives à l'alphabétisation. Ce colloque aura lieu à la fin avril 2008 à Montréal.
- Plus de 150 personnes de divers milieux, tels le milieu associatif communautaire de la francophonie canadienne, les milieux universitaires, d'affaires se sont rassemblées pour célébrer les 15 ans d'existence de la Fédération, à l'occasion d'un banquet lors du Forum et de l'Assemblée générale annuelle, en juin 2007. La présence de nombre de personnalités politiques et artistiques de même que des médias a témoigné de son enracinement dans la communauté.



Berthe Lajoie, une personne apprenante du Manitoba, en compagnie de la Sénatrice Maria Chaput, également du Manitoba, au Banquet du 15^e anniversaire de la FCAF, le 31 mai 2007.



Royal Galipeau, député d'Ottawa-Orléans et vice-président des comités pléniers de la Chambre des communes (Parti Conservateur), Françoise Cadieux, représentante des personnes apprenantes au CA de la FCAF, France Bonsant, députée de Stanstead-Compton (Bloc Québécois), et Gaétan Cousineau, DG de la FCAF.



Lors du Banquet du 15^e anniversaire de la FCAF, mai 2007, l'auteur-compositeur-interprète Daniel Lavoie, porte-parole officiel de la FCAF, a fait un vibrant plaidoyer pour la cause de l'alphabétisation, soulevant des applaudissements chaleureux de la salle.

- Le Conseil d'administration a adopté en décembre dernier une nouvelle stratégie de communication pour les deux années à venir. Cette stratégie comprend, entre autres, la mise à jour des divers outils destinés à soutenir les efforts de promotion et de représentation de la FCAF.
- Au cours de l'année 2006–2007, la Fédération a entrepris des démarches pour redéfinir ses orientations stratégiques. Pour ce faire, elle a sollicité la collaboration d'une firme de consultants, qui travaillera avec un comité formé de représentants de ses membres tout autant que de représentants de partenaires issus des communautés qui partagent ses objectifs. Lors de son Forum de formation annuel, au mois de juin 2008, les membres examineront la possibilité d'élargir le mandat de la Fédération afin de répondre aux besoins de formation aux compétences de base au sein des communautés francophones du Canada.

PARTENARIATS PANCANADIENS ET INTERNATIONAUX DE LA FCAF

Le partenariat est l'une des valeurs de base à la FCAF. Elle est membre de nombreux réseaux d'organismes qui œuvrent dans des domaines touchant à l'alphabétisation.

La fidélité et l'engagement de nos partenaires assurent la vitalité des projets et nourrissent nos interventions. La FCAF a aussi créé ses propres réseaux de partenariats au fil des ans. Au cours de l'année 2007, elle a resserré les liens avec ses partenaires de la communauté des groupes d'alphabétisation ainsi qu'avec les organismes de la francophonie pancanadienne. Elle a participé à des colloques, à des forums et à des consultations. Enfin, elle a contribué au rayonnement de la francophonie canadienne sur le plan international dans les domaines de l'éducation des adultes et de l'alphabétisation.

Portée pancanadienne

En juin 2006, la FCAF est devenue membre de la Fédération des communautés francophones et acadiennes. Sa présence au sein de cette organisation a renforcé son leadership en matière d'éducation non formelle au sein de l'ensemble de la francophonie canadienne. La FCAF a notamment participé à la préparation du Sommet des communautés francophones et acadiennes en juin 2007. Elle a soumis un mémoire qui élabore sa vision du rôle qu'elle entend jouer pour le



La FCAF a profité de l'occasion de la célébration de son 15^e anniversaire pour témoigner de sa reconnaissance au professeur Serge Wagner, de l'UQAM, pour le soutien qu'il lui a accordé au cours des années.



Visite d'une délégation du Sénégal aux bureaux de la FCAF en mai 2007 : Fatoumata Soly et Mor Diakhate, du Réseau international solidaire des opérateurs et acteurs en alphabétisation, en compagnie de Gaétan Cousineau, directeur général de la FCAF.

développement des communautés francophones et acadiennes au cours des dix prochaines années. À la clôture de ce Sommet, les organismes participants ont adopté une déclaration qui définit les grandes lignes d'une stratégie de développement des communautés francophones pour la prochaine décennie. Ces organismes se sont engagés à créer ou à renforcer les infrastructures, les services et les activités dans plusieurs domaines, y compris l'alphabétisation. La Fédération peut donc compter sur l'appui du réseau des organismes qui œuvrent pour le développement de la francophonie dans la mise en œuvre de son Plan de rattrapage.

La FCAF a participé aux activités de la Commission canadienne pour l'UNESCO, notamment à l'occasion d'une consultation que la Commission a menée au sujet de la tenue de la Semaine nationale des apprenants adultes. Elle a également appuyé les organisateurs de la conférence « Alphabétisation et littératie : vers le point tournant », tenue à Ottawa en février 2008 et organisée conjointement par les Centres du savoir Apprentissage chez les adultes et Apprentissage et le milieu de travail du Conseil canadien sur l'apprentissage.

Portée internationale

Suite à la signature d'un protocole d'entente avec le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI-Uniterra), la FCAF participe à des projets d'échange avec des pays francophones d'Afrique. Elle a accueilli au cours de l'année 2006–2007, trois délégations du Sénégal et du Niger. De plus, un spécialiste du Réseau d'experts en alphabétisation familiale a passé deux mois au Niger pour élaborer avec des responsables d'un réseau national en éducation, un cadre conceptuel pour le développement de l'alphabétisation familiale dans ce pays.

D'autre part, un membre du Réseau d'experts a participé à la dernière réunion du projet QualiFLY de l'UNESCO en Turquie, en mai 2007, au cours de laquelle on a passé en revue des indicateurs de qualité dans le développement de programmes d'alphabétisation familiale. Le Réseau d'experts a aussi participé en novembre 2007 à la conférence « Échange Nord-Sud sur l'alphabétisation familiale », tenue en Allemagne. Cette conférence avait pour but de renforcer les capacités des programmes d'alphabétisation familiale et intergénérationnelle, en particulier dans les pays participant à l'Initiative LIFE. Cette initiative vise à intensifier les efforts d'alphabétisation dans les pays où l'analphabétisme pose de graves difficultés.



Exposants au 2^e Forum sur l'alphabétisation familiale, tenu à Ottawa, en mars 2008.



Des participantes au Forum exposent leur programme et leur approche à d'autres participants au Forum.

LE RÉSEAU D'EXPERTS EN ALPHABÉTISATION FAMILIALE

Consciente de l'importance du rôle de la famille dans le processus d'apprentissage des enfants, la FCAF a créé, il y a quatre ans, le Réseau d'experts en l'alphabétisation familiale (REAF) afin de mieux concerter les activités de ses membres dans ce domaine.

L'apprentissage familial prôné par le Réseau d'experts est celui d'une démarche qui est faite auprès d'un adulte significatif dans la vie d'un enfant. Par cette démarche, on vise à soutenir cet adulte dans ses efforts pour :

- initier son ou ses enfants au monde de la lecture et de l'écriture,
- améliorer ses compétences parentales afin de mieux accompagner son ou ses enfants dans leur cheminement scolaire; et
- transmettre sa culture à son ou ses enfants.

Voici donc un sommaire des grandes activités et réalisations du Réseau d'experts pour 2007 :

Gestion

Les membres du Réseau d'experts ont travaillé avec le Centre de leadership en évaluation à la préparation du Rapport sommatif du Programme d'alphabétisation familiale. Le rapport visait à vérifier si les moyens mis en place par les gestionnaires afin d'atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés au départ étaient appropriés, ainsi que l'efficacité de ces moyens. Il a permis aux membres de faire le bilan du Programme, de mieux cerner les réussites et les défis qu'il reste à surmonter pour l'avenir.

Formation et développement

En 2007, le Réseau d'experts a publié le *Guide de pratiques exemplaires en alphabétisation familiale en contexte francophone minoritaire* — un outil regroupant l'ensemble des pratiques qui assurent la qualité des programmes d'alphabétisation familiale.

Des membres du Réseau d'experts, la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick et Éduk (Alberta), ont offert une formation sur les Fondements de l'alphabétisation familiale en milieu minoritaire à 23 personnes au cours de l'année. Le Centre Pluri-elles du Manitoba a pour sa part offert une formation sur l'Introduction à l'alphabétisation familiale à 18 personnes.



Ngary Faye, Directeur de la Direction de l'alphabétisation et des langues nationales du Sénégal, qui a fait une présentation au Forum sur l'alphabétisation familiale en mars 2008.



Grâce à la collaboration de l'Agence de la santé publique du Canada, la FCAF et le Centre for Family Literacy d'Edmonton, en Alberta, ont élaboré un module de formation sur la littératie et la santé pour la formation sur les Fondements de l'alphabétisation en milieu minoritaire.

En collaboration avec le Centre for Family Literacy, Éduik a organisé le premier *Forum albertain sur la recherche en alphabétisation familiale en français* en août 2007.

Partenariats

Par l'intermédiaire de son Réseau d'experts en alphabétisation familiale, la FCAF a participé à l'élaboration du *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone*, qui a été lancé par la Commission nationale des parents francophones, en octobre 2007.

Promotion Nationale

Le Réseau d'experts en alphabétisation familiale a organisé le 2^e colloque pancanadien sur l'alphabétisation familiale « Un choix pour la vitalité des communautés » en mars 2008 à Ottawa. Quelque 150 participants venus de partout au Canada ainsi que des pays francophones d'Afrique ont partagé leur vision et échangé leurs connaissances et expertises de la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation familiale dans leurs communautés.

Le Réseau d'experts a produit et diffusé 4 numéros du Bulletin virtuel de l'alphabétisation familiale auprès de quelque 800 abonnés. Le contenu du Bulletin virtuel est disponible sur le site Web de la FCAF.

Grâce à la collaboration de l'Association des radios communautaires, le Réseau d'experts a organisé trois campagnes de promotion de la lecture en famille à l'occasion de la Journée internationale du livre, de la Journée internationale de l'alphabétisation familiale et de la Journée de l'alphabétisation familiale.

Dans le cadre de la campagne de promotion de la Journée de l'alphabétisation familiale, grâce à l'appui financier de Postes Canada, nous avons distribué environ 300 000 exemplaires d'un signet dans les réseaux scolaires francophones partout au Canada.

PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

Étant donné le contexte de leur évolution sur le plan historique, les communautés francophones en milieu minoritaire ont dû consacrer leur attention à consolider leurs réseaux d'éducation primaire et secondaire. Depuis quelques années, elles ont commencé à porter plus d'attention aux réseaux d'éducation de la petite enfance ainsi qu'aux institutions post-secondaires. Il serait opportun de porter une plus grande attention aux réseaux d'éducation des adultes en général, y compris les réseaux d'éducation non-formelle.

La Fédération a acquis une expertise unique au sein de la francophonie canadienne dans le secteur de l'éducation des adultes, particulièrement au niveau de l'éducation non-formelle.

Le Conseil d'administration de la FCAF a adopté en septembre 2007 un plan d'action élaboré au cours des deux années précédentes visant la prochaine décennie. Ce plan, que l'on a nommé plan de rattrapage, vise à accroître le taux moyen d'alphabétisme des communautés francophones dans les provinces où elles sont minoritaires et de mettre en place des programmes qui permettraient aux communautés francophones du Canada à l'extérieur du Québec d'atteindre un niveau d'alphabétisme équivalant à celui des pays les plus performants en la matière, comme la Norvège.

Les institutions d'enseignement secondaire et collégial, les employeurs et les syndicats doivent tous prendre place à bord afin de mettre en œuvre ce plan, non seulement destiné à accroître les capacités de lecture des personnes faiblement alphabétisées, mais aussi afin de maintenir le niveau des compétences des jeunes tout au long de leur vie.

Misant sur la vague actuelle portant sur l'apprentissage et l'alphabétisation au Canada, la FCAF compte mobiliser les leaders de la société civile, des milieux gouvernementaux et privés afin de maximiser la portée des efforts déployés par les divers intervenants qui mettront en œuvre ce plan tout en lui assurant une reconnaissance afin de sécuriser les budgets appropriés à son développement.

GRANDES LIGNES DU PLAN

Cible

- Personnes de langue française de 16 ans et plus avec faibles capacités de lecture, dans l'ensemble des provinces et des territoires à l'extérieur du Québec.

Objectifs

- Maintenir un niveau élevé d'alphabétisme afin de favoriser une plus grande participation des personnes au marché du travail;
- Favoriser l'autonomie des personnes afin de leur permettre de participer pleinement à la vie de leur communauté;
- Susciter le goût d'apprendre tout au long de la vie et de le transmettre aux générations plus jeunes.

Résultats souhaités

- Après trois ans : Avoir la capacité d'offrir des services permanents et diversifiés d'alphabétisation à un nombre croissant d'adultes. Au cours de cette période, les organismes provinciaux et territoriaux d'alphabétisation veulent aussi établir des partenariats stratégiques pour joindre les personnes qui ont besoin d'améliorer leurs compétences de base.
- Après sept ans : Établir des partenariats avec divers secteurs et offrir des services d'alphabétisation permanents et diversifiés auprès des populations avec et sans emploi, tout en coordonnant l'ensemble des activités d'alphabétisation en français dans leur province ou territoire en collaboration avec les différents paliers de gouvernements et l'administration municipale.
- Après 10 ans : Obtenir l'accès sur une base continue à des services de formation de qualité en français aux adultes francophones dans chaque province et territoire.

Axes d'intervention stratégiques

1. Capacité organisationnelle : Pour croître, il faudra développer la capacité des organismes d'alphabétisation.

2. Formation et ressourcement : Pour répondre à un accroissement de la demande de services, il faudra offrir une formation initiale et continue aux formateurs en alphabétisation et aux gestionnaires de l'alphabétisation.
3. Recherche et diffusion de la recherche : Pour maintenir un niveau supérieur de services, il faudra recueillir, analyser et diffuser des données pour enrichir les approches et les modèles d'intervention, dresser des inventaires et évaluer l'impact des interventions.
4. Partenariats : Pour partager les expertises, harmoniser les interventions, légitimer l'alphabétisation, il faudra créer des partenariats solides et utiles.
5. Livraison de services : Pour assurer la livraison d'une variété de services de qualité aux diverses clientèles, il faudra développer, adapter et faire connaître les modèles et les services d'alphabétisation.
6. Sensibilisation et promotion : Pour favoriser le recrutement et maintenir le niveau d'alphabétisme des francophones, il faudra les sensibiliser aux divers aspects de l'alphabétisme, promouvoir l'alphabétisation des francophones du Canada et encourager la population à lire régulièrement.

Indicateurs de performance

Pour atteindre un niveau d'alphabétisme semblable à celui de la Norvège, la FCAF estime qu'il faudrait former 125 000 apprenants francophones dans toutes les provinces et territoires autres que le Québec d'ici 10 ans.

La Fédération ont calculé le total des coûts à 260,6 millions de dollars dont 198 millions pour la prestation directe de services afin de réaliser cet objectif.

Réparti sur une période de dix ans, ce montant ne comprend que les coûts de formation des personnes apprenantes. Il n'inclut pas les coûts connexes tels que les frais liés à la formation des formateurs et enseignants, à la recherche et au développement de programmes de formation, à la gestion des programmes d'alphabétisation, à la promotion de l'alphabétisation et au recrutement de la clientèle.

BILAN

au 31 mars 2008

	2008	2007
ACTIF		
Encaisse	30 254 \$	40 290 \$
Subventions et contributions à recevoir	492 322 \$	308 809 \$
Débiteurs	25 135 \$	33 338 \$
Frais payés d'avance	—	17 710 \$
Stocks	—	7 438 \$
	547 711 \$	407 585 \$
IMMOBILISATIONS	13 039 \$	16 868 \$
	560 750 \$	424 453 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	25 149 \$	15 716 \$
Subventions, contributions et revenus reportés	250 695 \$	129 912 \$
	275 844 \$	145 628 \$
ACTIFS NETS		
Grevés d'affectations internes		
— Réserve pour éventualités	250 000 \$	250 000 \$
— Réserve pour projets autonomes	21 867 \$	11 957 \$
Investis en immobilisations	13 039 \$	16 868 \$
	284 906 \$	278 825 \$
	560 750 \$	424 453 \$

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE*TEMINÉ LE 31 MARS 2008*

	2008	2007
REVENUS		
Subventions et contributions	1 060 414 \$	841 410 \$
Contrat de services	—	22 341 \$
Communicateurs efficaces	8 000 \$	19 740 \$
Colloque — alphabétisation familiale	15 330 \$	—
Cotisations	758 \$	1 300 \$
Inscriptions — Assemblée générale annuelle	3 400 \$	3 300 \$
Publicité — Revue À Lire	450 \$	5 750 \$
Vente de trousse	7 284 \$	17 017 \$
Prix de la francophonie	1 500 \$	1 500 \$
Commandites — 15 ^{ième} anniversaire	14 670 \$	—
Intérêts	9 884 \$	8 729 \$
Dons	644 \$	330 \$
Autres	6 980 \$	7 245 \$
	1 129 314 \$	928 662 \$
DÉPENSES		
Salaires, contractuels et avantages sociaux	372 307 \$	423 742 \$
Services externes	288 597 \$	127 893 \$
Frais de réunion	230 834 \$	131 017 \$
Assemblée générale annuelle	46 845 \$	63 283 \$
Frais de bureau	137 148 \$	137 051 \$
Loyer	15 198 \$	16 226 \$
Téléphone	13 245 \$	12 007 \$
Frais de déplacement	4 145 \$	4 754 \$
Honoraires professionnels	8 843 \$	8 607 \$
Intérêts et frais de services	1 083 \$	1 078 \$
Prix de la francophonie	—	120 \$
Amortissement des immobilisations	4 988 \$	6 479 \$
	1 123 233 \$	932 257 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	6 081 \$	(3 595) \$

Note : La vérification des États financiers a été faite par la firme Marcil Lavallée et associés, d'Ottawa, Ontario. Toutes les personnes intéressées peuvent obtenir une copie du rapport complet des États financiers vérifiés en s'adressant à la Direction des finances de la FCAF.

PARTENAIRES FINANCIERS



Ressources humaines et
Développement social Canada

Human Resources and
Social Development Canada



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage



COLLABORATEURS

Association canadienne d'éducation
en langue française

Centre canadien de leadership en évaluation

Centre de documentation sur l'éducation des
adultes et la condition féminine

Centre for Family Literacy

Commission canadienne pour UNESCO

Commission nationale des parents
francophones

Consortium national de formation en santé

Fédération des communautés francophones
et acadiennes

Fédération québécoise des organismes
communautaires Famille

Institut de coopération pour l'éducation
des adultes

Movement for Canadian Literacy

Réseau de développement économique
et d'employabilité

Syndicat canadien de la fonction publique

Statistique Canada

Table nationale sur le développement de
la petite enfance francophone et la Table
sectorielle en éducation

Rédaction : Geneviève LeBel Conception : Aubut & Nadeau Design Communications

COORDONNÉES DES MEMBRES



TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR Association régionale de la côte ouest inc. (ARCO)

La Grand'Terre
(Terre-Neuve-et-Labrador)
www.francoatl.ca
(709) 642-5254



NOUVELLE-ÉCOSSE L'Équipe d'alphabétisation — Nouvelle-Écosse

Tusket (Nouvelle-Écosse)
www.bdaa.ca/eane
(902) 648-0501



ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD Société éducative de

l'Île-du-Prince-Édouard (SEIPE)
Wellington (Île-du-Prince-Édouard)
www.socedipe.org
(902) 854-3010



NOUVEAU-BRUNSWICK Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB)

Bathurst (Nouveau-Brunswick)
www.fanb.ca
(506) 548-5551



La table des responsables de l'éducation des adultes et de la
formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

QUÉBEC Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP)

Québec (Québec)
www.treaqfp.qc.ca
(418) 781-0405



Coalition francophone
pour l'alphabétisation
et la formation de base
en Ontario

ONTARIO Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

Ottawa (Ontario)
www.coalition.on.ca
(613) 842-5369



MANITOBA
Pluri-elles (Manitoba) inc.
Saint-Boniface (Manitoba)
www.pluri-elles.mb.ca
(204) 233-1735



SASKATCHEWAN Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA)

Gravelbourg (Saskatchewan)
www.seffa.sk.ca
(306) 648-3129



ALBERTA Société d'éducation de l'Alberta (Éduk)

Saint-Paul (Alberta)
www.eduk.ca
(780) 645-6604



COLOMBIE-BRITANNIQUE Éducacentre

Vancouver (Colombie-Britannique)
www.educacentre.com
(604) 708-5100



YUKON Association Franco-Yukonnaise (AFY)

Whitehorse (Yukon)
www.sofayukon.com
(867) 668-2663, Ext. 328



TERRITOIRES DU NORD-OUEST Fédération Franco-Ténoise (FFT)

Yellowknife (Territoires du
Nord-Ouest)
www.franco-nord.com
(867) 920-2919

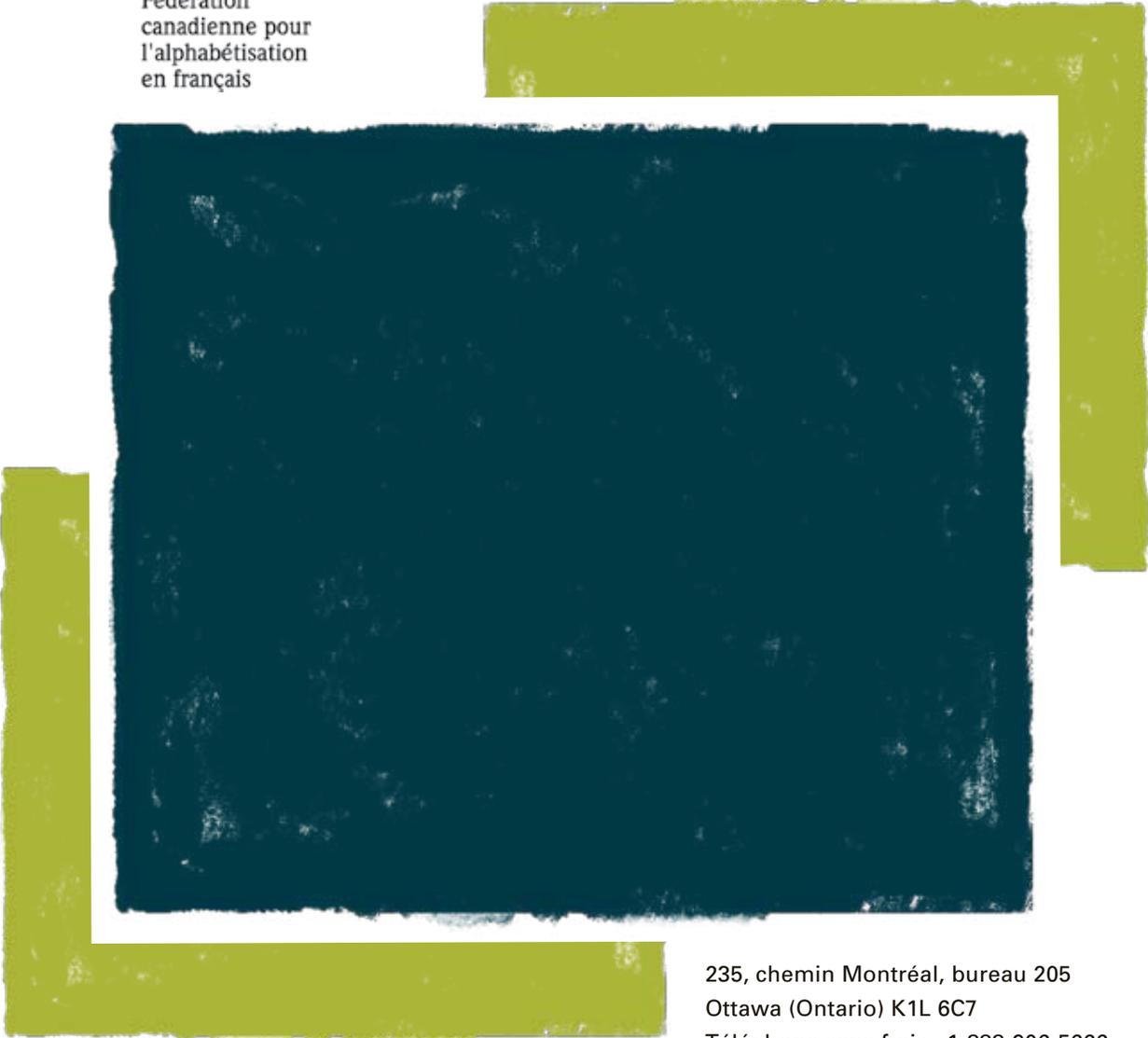


MEMBRE ASSOCIÉ Centre franco-ontarien des ressources en alphabétisation (FORA)

Sudbury (Ontario)
www.centrefora.on.ca
(705) 524-3672



FCAF
Fédération
canadienne pour
l'alphabétisation
en français



235, chemin Montréal, bureau 205
Ottawa (Ontario) K1L 6C7
Téléphone sans frais : 1-888-906-5666
www.fcaf.net

La FCAF est un organisme à but non-lucratif.
Son numéro d'enregistrement de bienfaisance est 0932228-29